R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ PARIS XIII, DÉNOMMÉE UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1, D.613-3 et D.613-6 ;
Vu l'arrêté du 03 novembre 2021 relatif à l'accréditation de l'Université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. LEO SOLEILHAC, né le 12 décembre 1999 à PARIS 12EME (075) en vue de son inscription à la Licence ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE ENTRAINEMENT SPORTIF,

Le diplôme de **LICENCE** DE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
mention assez bien
est délivré à M. **LEO SOLEILHAC**

au titre de l'année universitaire 2021-2022
et confère le **grade de licence,**
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 21 septembre 2022

Le titulaire

Le Président

Christophe FOUQUERÉ

Le recteur de la région académique,
Chancelier des universités

Christophe KERRERO

N° PARXIII 16421792
/2022202101181